

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

45
MARS 2022

FINANCES

Le débat d'orientations
budgétaires 2022 / P.03

CULTURE

Saison culturelle : le Musée de
la faïence se met à table / P.15

PROJET DE TERRITOIRE

Le Val de Sarthe s'engage dans les transitions



03 / L'ACTU

- Budget 2022 : un point de bascule
- Retour en images
- Malicorne-sur-Sarthe : l'art contemporain au cœur de l'espace public
- Les facilités de paiement pour les services touristiques et culturels
- Employeurs, demandeurs d'emploi : des aides à l'embauche existent

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

- Le Val de Sarthe s'engage dans les transitions



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- «Ne reste pas dans l'ombre», une opération portée par Inalta et la Mission Locale
- Carbur'Péra : aides à la mobilité et à l'emploi
- Mobilités : le Val de Sarthe transfère la compétence au Pôle Métropolitain
- Le Musée se met à table !

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Les basketteuses de Guécélard prennent de la hauteur

www.facebook.com/ccvaldesarthe



Projet de territoire : le temps de l'action

Notre projet de territoire, fruit d'une large concertation, d'un travail fourni et d'une méthode novatrice, est désormais défini. Vous en trouverez les grandes lignes en pages centrales de ce numéro de votre magazine. Il trace les perspectives du développement du Val de Sarthe pour les 10 à 15 ans qui viennent, en s'appuyant sur la nécessité d'engager des transitions écologiques, sociétales, démocratiques. Persuadés que ces nouvelles perspectives ne pourront s'incarner concrètement sans la mobilisation des citoyens eux-mêmes, nous avons décidé de faire appel aux habitants, à vous ! Vous avez été nombreux à apporter vos contributions lors des temps de consultation, nous espérons que vous le serez tout autant maintenant qu'il convient d'agir. Budgets ou projets participatifs, accompagnement de projets locaux, création d'instances de dialogue, tout est ouvert. D'ici quelques mois, nous aurons fixé les différents modes opératoires, repéré les premières actions à mener, et nous pourrons revenir vers vous. Tenez-vous prêts !

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en juillet 2022

Val de Sarthe N° 45 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF - Mulsanne • Tirage : 13 400 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

FINANCES COMMUNAUTAIRES

Budget 2022 : un point de bascule

À l'occasion de sa réunion du 17 février dernier, l'assemblée communautaire a examiné les grands axes du budget 2022 dans le cadre du traditionnel débat d'orientation budgétaire (DOB). Un budget caractérisé par la fin des grands investissements du mandat précédent, par un rééquilibrage fiscal et par les premières actions du projet de

En introduction du Conseil de communauté consacré en grande partie au DOB, le Président Emmanuel Franco soulignait le mois dernier que le budget 2022 du Val de Sarthe prendrait un relief particulier en raison du projet de territoire : « ce projet porte des enjeux majeurs pour les 10 à 15 ans qui viennent. Nous souhaitons en outre engager des opérations concrètes dès cette année. L'exercice 2022 doit donc en porter la marque. »

La fin d'un cycle

Le Val de Sarthe se trouve à la fin d'un cycle engagé lors du mandat précédent. Noël Tellier, premier Vice-président en charge des finances et des ressources humaines explique : « deux belles réalisations seront bouclées dans les prochains mois, avec la pépinière d'entreprises des Noës à La Suze-sur-Sarthe. Nous allons achever le programme de production de logements débuté en 2014, à quoi il convient d'ajouter le déploiement de la fibre bientôt terminé. Ces opérations représentent une somme globale de près de 10 M€. Il est important de préciser que nous avons su conduire et financer ces projets de façon responsable, sans recourir à une fiscalité disproportionnée ni à une frénésie d'emprunts. En témoignent les provisions que nous avons prévues dès 2021 pour la future piscine en profitant d'offres bancaires favorables. »

En témoignent les provisions que nous avons prévues dès 2021 pour la future piscine en profitant d'offres bancaires favorables. »

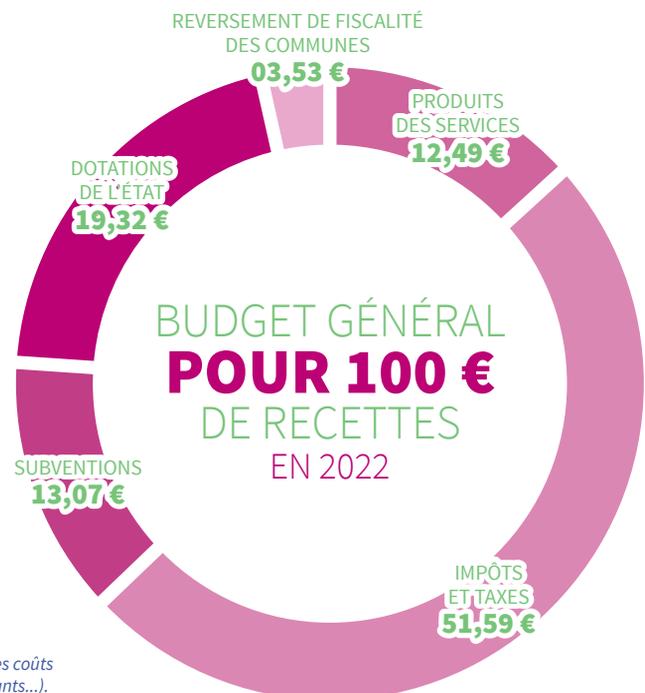
Besoin de rééquilibrage

Ce moment de bascule coïncide malheureusement avec de mauvaises nouvelles sur le plan des recettes. « La réforme de la taxe d'habitation se traduit pour la Communauté par une perte sèche et pérenne de 114 000 € par an depuis l'année dernière. La compensation à l'euro près promise par l'État n'est pas au rendez-vous » rappelle Noël Tellier. La crise sanitaire a quant à elle provoqué une chute de 108 000 € de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ainsi qu'une baisse significative des produits des services (autour de 150 000 € par rapport à la période d'avant crise). Le premier Vice-président poursuit : « il faut associer à ces diminutions de recettes le fait que nous ne sommes désormais maîtres que de 20% de notre fiscalité. Chacun peut le comprendre : dans un tel contexte, nous ne pouvons faire l'économie d'un rééquilibrage. Mais soyons clairs : si nous partons d'un besoin de 200 000 € de recettes supplémentaires réparties sur les particuliers et les entreprises, les montants

restent modestes. Soit environ 8 € par an en moyenne par foyer fiscal et à peine 3% sur la contribution foncière des entreprises (CFE). »

Actions 2022

Pour 2022, les principales actions sont connues, dont certaines correspondent à l'esprit de transition qui caractérise le projet de territoire : installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques communautaires (430 000 € subventionnés à hauteur de 35%), refonte du système informatique (175 000 € subventionnés à hauteur de 80%), transformation de l'habitation acquise rue du 11 novembre à La Suze-sur-Sarthe en locaux sociaux pour les équipes (212 000 € subventionnés à hauteur de 70%), rénovation énergétique de l'éclairage public des zones d'activité par la mise en place de LED (60 000 € subventionnés à hauteur de 20%), aide à l'installation de professionnels de santé (avec une réserve de 50 000 €). « Nos marges de manœuvre se resserrent mais la situation financière de la Communauté reste enviable. Notre capacité d'auto-financement est ainsi une des plus fortes du département. Voilà une solidité dont nous pouvons, tous ensemble, être fiers » conclut Emmanuel Franco.



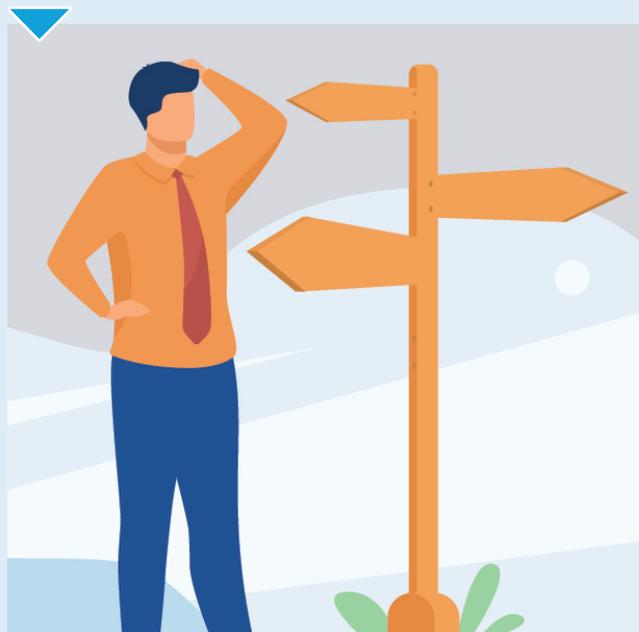
* À noter la nette progression des coûts de l'énergie (chauffage, carburants...).

RETOUR en IMAGES



JANVIER 2022/ COMME EN 2021, LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX COMMUNAUTAIRES EST ANNULÉE SOUS SA FORME HABITUELLE. LE PRÉSIDENT EMMANUEL FRANCO PRÉSENTE AINSI SES VŒUX AUX ACTEURS LOCAUX SOUS LA FORME D'UN MESSAGE VIDÉO DIFFUSÉ SUR LE SITE WEB COMMUNAUTAIRE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. L'OCCASION POUR LUI D'ÉVOQUER LE PROJET DE TERRITOIRE EN COURS DE VALIDATION (CF. PAGES CENTRALES DU PRÉSENT NUMÉRO DE VOTRE MAGAZINE VAL DE SARTHE). L'OCCASION ÉGALEMENT DE REDIFFUSER EN GUISE DE CONCLUSION LE JOLI CLIP RÉALISÉ PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE SUR L'ÎLE MOULINSART.

FÉVRIER 2022/ LE SERVICE EMPLOI, EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION TRANSITIONS PRO DES PAYS DE LA LOIRE, PROPOSE UNE SOIRÉE D'INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET LA DÉMISSION/RECONVERSION DANS LE SECTEUR PRIVÉ. ORGANISÉE À VOIVRES-LÈS-LE MANS, LA RENCONTRE RÉUNIT PRÈS D'UNE TRENTAINE DE PERSONNES DONT 1/3 EST ISSU DU MONDE MÉDICO-SOCIAL. LES PRINCIPALES MOTIVATIONS AU CHANGEMENT CITÉES SONT LA PRESSION ET LA CHARGE DE TRAVAIL, LA PERTE DE SENS, LES HORAIRES DÉCALÉS... EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ, LES PROFESSIONNELS PRÉSENTS PEUVENT ÉVOQUER LEUR SITUATION, RECEVOIR DES PREMIÈRES RÉPONSES À LEURS QUESTIONS, ET PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR UN ENTRETIEN APPROFONDI ET PERSONNALISÉ.



FÉVRIER 2022/ À LA FAVEUR DE SA VISITE OFFICIELLE EN SARTHE LE 17 FÉVRIER DERNIER, LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT JOËL GIRAUD FAIT HALTE EN VAL DE SARTHE. AU PROGRAMME : VISITE DU CHANTIER DE LA PÉPINIÈRE DES NOËS À SPAY, PUIS ÉCHANGES INFORMELS AVEC LES ÉLUS LOCAUX DANS LE CADRE ATYPIQUE DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE À MALICORNE-SUR-SARTHE. DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO : JOËL GIRAUD (SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, CHARGÉ DE LA RURALITÉ), EMMANUEL FRANCO (PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE), JEAN-YVES AVIGNON (MAIRE DE SPAY), KATIA HARDOUIN (VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI).



FÉVRIER 2022/ SORTIE PATINOIRE AU MANS POUR UNE QUARANTAINE DE JEUNES DU VAL DE SARTHE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PENDANT LES VACANCES D'HIVER 2022. DU 07 AU 18 FÉVRIER, ILS PROFITENT EN OUTRE D'UNE SORTIE TRAMPOLINE, D'UNE SOIRÉE CRÊPES-PARTY ET CINÉMA, D'ANIMATIONS VARIÉES : TOURNOIS AUTOUR DE LA DANSE, DU BASKET-BALL, DE LA CONSTRUCTION, PRÉPARATIONS CULINAIRES, BRICOLAGE, ARTS PLASTIQUES...



FÉVRIER 2022/ GRAND BOL D'AIR DANS LES CHAMPS EN COMPAGNIE DES ANIMAUX DE LA FERME PÉDAGOGIQUE DU MOULIN DU RAVOUX À OIZÉ POUR LES ENFANTS ACCUEILLIS EN CENTRE DE LOISIRS. ILS SONT PLUS DE 400, DE 3 À 11 ANS, À PROFITER PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES DES ATELIERS ET SORTIES CONCOCTÉS À LEUR INTENTION PAR LES ÉQUIPES D'ANIMATEURS. AU MENU : LE SYSTÈME SOLAIRE ET LES PLANÈTES, LA MUSIQUE, L'IMAGINAIRE ET LES CINQ SENS, LE VOYAGE AVEC LA DÉCOUVERTE D'UN PAYS DIFFÉRENT CHAQUE JOUR, ET LA VISITE DE LA CITÉ DES SCIENCES À PARIS.

FÉVRIER 2022/ OUVERT À LA SUZE-SUR-SARTHE AU PLUS FORT DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION, PUIS PENDANT TROIS MOIS JUSQU'EN FÉVRIER DERNIER, LE CENTRE DE VACCINATION DU VAL DE SARTHE A PERMIS DE RÉALISER PLUS DE 20 000 INJECTIONS AU TOTAL. LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES REMERCIENT ET SALUENT LA MOBILISATION ET L'INVESTISSEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, DES BÉNÉVOLES, AINSI QUE LA MAIRIE DE LA SUZE-SUR-SARTHE POUR AVOIR MIS À DISPOSITION LA SALLE RAOUL PICHON.



CITÉ FAÏENCE ET MÉTIERS D'ART

Malicorne-sur-Sarthe : l'art investit l'espace public



Appuyée par la Communauté de communes, la Commune de Malicorne-sur-Sarthe a lancé un appel à projet artistique en vue d'installer une œuvre originale et unique sur le pignon de la Mairie et sur les ouvertures des moulins au port. Le projet final, pour chaque site, sera sélectionné par l'ensemble des habitants du Val de Sarthe. Explications.

Imaginé dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » et dans la démarche de développement d'une « Cité faïence et métiers d'art », le projet d'installation d'une œuvre au cœur de l'espace public à Malicorne-sur-Sarthe arrive à son terme. « Nous avons eu plus de quarante propositions » rapporte Carole Roger, Maire. Elle souligne : « notre appel a donc remporté un joli succès et le Comité de sélection a eu beaucoup de travail pour ne retenir finalement que cinq candidatures. Il appartient désormais aux habitants du Val de Sarthe de voter pour leurs projets préférés. »

Cinq projets en lice

Philippe Bergues, Vice-président chargé de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme présente les différentes op-

tions ouvertes : « nous avons trois propositions pour le pignon de la Mairie, et deux pour les ouvertures des moulins. Pour le pignon de la Mairie, nous avons des projets de fresque : celui de Marion Parsy (1) qui envisage de peindre plusieurs éléments marquants de la cité malicornaise (savoir-faire, nature, beauté...), celui de L'Atelier D&N (2) qui s'appuie sur une déstructuration du blason de la Commune et sur la représentation de faïences et d'oiseaux locaux (héron, martin-pêcheur), et celui de Makiko Furuichi (3) dont l'inspiration sur site et les rencontres avec les habitants feront évoluer son œuvre autour d'une idée de cathédrale verte, végétale, figurant des personnages et/ou dissimulant des créatures. Pour les façades des moulins, sont retenus Charles Millot (4) avec l'installation d'un plan trans-

parent, d'adhésifs et de vitraux ayant vocation à sublimer la lumière, et le collectif Les Canailles (5) avec un jeu de narration sur les vingt-neuf ouvertures, évoquant le parcours de la matière et les savoir-faire artisanaux. »

Agenda

« Soucieux d'impliquer l'ensemble du territoire communautaire, nous avons souhaité laisser le dernier mot aux habitants » déclare Carole Roger. « Jusqu'au 15 avril, une consultation est ouverte sur les sites Internet du Val de Sarthe et de Malicorne (ou à la Mairie où une permanence sera assurée) » ajoute-t-elle. Dès lors, la phase opérationnelle pourra débuter. Elle est prévue aux alentours du mois de juin avec un vernissage, là encore ouvert au plus grand nombre, le 1^{er} juillet. À vous de jouer !

BRÈVES



CONCERT ANNUEL DE L'UNISSON

L'UnisSon, équipement culturel et artistique de musique et de danse du Val de Sarthe, a programmé le spectacle de son projet annuel le samedi 14 mai 2022 à 20h00, à la salle polyvalente de Cérans-Foulletourte. Le thème de cette année portera sur les comédies musicales. L'entrée est gratuite.

Tous les publics peuvent venir alors n'hésitez pas !

TOURISME CULTURE

Les facilités de paiement pour les services touristiques et culturels du Val de Sarthe

Pour encourager l'accès à ses offres culturelles et artistiques (cours de musique, de danse, activités proposées au Musée de la faïence et de la céramique, à l'île MoulinSart...), la Communauté de communes du Val de Sarthe accepte des moyens de paiement variés. Revue de détail.



Pour des pratiques culturelles accessibles !

« Les élus de la Communauté de communes du Val de Sarthe souhaitent rendre la culture et la pratique artistique accessible au plus grand nombre » explique Philippe Bergues, Vice-président chargé de la

culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. À cette fin, la Communauté de communes accepte des moyens de paiement multiples, issus de dispositifs locaux, départementaux, régionaux, nationaux.

Les différents dispositifs

Les premiers dispositifs présentés concernent le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe (pour ses ateliers et animations) et le futur établissement culturel et artistique situé à La Suze-sur-Sarthe : l'UnisSon (cours annuels de musique et de danse). Le E-Pass Culture et Sport de la Région des Pays de la Loire, concerne les jeunes âgés entre 15 et 19 ans. Ce Pass est sans limite d'âge pour les jeunes scolarisés en lycée, CFA et MFR de la Région. Autre moyen de paiement : les Chèques collèges du Département de la Sarthe, qui sont distribués à tous les élèves de 3^{ème}. Existe également l'application Pass culture, portée par le Ministère de la culture, qui permet aux jeunes de 15 ans d'avoir 20 €, à ceux âgés entre 16 et 17 ans d'obtenir 30 € et aux 18 ans d'avoir 300 €. Outre le Musée et l'UnisSon, le Pass Culture est utilisable à l'île MoulinSart et au Centre d'art (sur certaines offres). Par ailleurs, l'UnisSon accepte les règlements en Chèque vacances ANCV et en Bons temps libre de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

Les Centres communaux d'action sociale CCAS peuvent aussi offrir aux familles la possibilité de payer tout ou partie des frais de scolarité de l'UnisSon. « N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Comité d'entreprise ou comité d'action sociale, concernant les aides possibles pour des loisirs culturels. L'aide vous sera directement versée », conclut Florentin Morel, responsable de l'UnisSon.

ZOOM



Exemples concrets

Un élève de 3^{ème} qui est scolarisé dans un collège du Département peut économiser jusqu'à 50 € en payant ses activités culturelles grâce aux Chèques collèges. Il peut également payer une activité via l'application Pass Culture, d'un montant maximum de 20 € (s'il est âgé de 15 ans). En tout, il bénéficiera donc d'une facilité de paiement d'un montant de 70 €. Autre exemple avec un jeune de 18 ans : avec l'application Pass culture, il peut bénéficier jusqu'à 300 € pour ses activités culturelles. Pour de plus amples renseignements, le service culture de la Communauté de communes du Val de Sarthe se tient

BRÈVES

APPEL AUX BÉNÉVOLES, AUX HABITANTS, AUX ASSOCIATIONS !

■ La Belle Virée en Val de Sarthe, festival d'arts de rue, qui aura lieu du 22 au 24 juillet prochain, s'ouvre sur l'implication citoyenne. Vous avez du temps à consacrer à votre territoire ? Nous vous proposons d'accompagner des jeunes, en lien avec le service jeunesse de la Communauté de communes du Val de Sarthe, sur des opérations concernant la réalisation et la pose de signalétique pour le festival, la communication de l'événement sur les marchés, dans les communes (pour parler du festival et remettre les flyers et pour la réalisation d'enquête de satisfaction auprès du public les jours de spectacles). N'hésitez pas à participer à la vie culturelle du territoire !

Contact : centre.art@cc-valdesarthe.fr

■ L'UnisSon, équipement culturel et artistique de musique et de danse du Val de Sarthe, organisera sa semaine inaugurale du 19 au 24 septembre 2022. À cette occasion et tout au long de la semaine, une scène ouverte sera proposée aux talents du Val de Sarthe. Vous êtes une association, un(e) habitant(e) du territoire ayant une pratique artistique ? Cet appel est fait pour vous. Venez proposer un projet via le formulaire en ligne sur le site du Val de Sarthe ou en flashant le QR-code ci-contre.



EMPLOI

Employeurs, demandeurs d'emploi : des aides à l'embauche existent

L'État, la Région des Pays de la Loire et Pôle emploi proposent différentes aides à l'embauche pour les entreprises et les demandeurs d'emploi. Le point sur les principaux outils à disposition, avec le service emploi du Val de Sarthe.



Accompagner la formation et les recrutements.

Pour les employeurs qui s'appêtent à recruter un demandeur d'emploi n'ayant pas toutes les compétences requises ou qui envisagent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'au moins douze mois, Pôle Emploi propose des accompagnements adaptés. Sont disponibles : l'AFPR et l'IRD AFPR (Action de formation préalable au recrutement), la POEI (Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle) et le Parcours

TPME. Il s'agit d'aides au financement d'une formation avant l'embauche, permettant ainsi aux demandeurs d'emploi d'acquies les compétences requises pour le poste sélectionné. Il faut également citer la PMSMP (Prestation de mise en situation professionnelle) qui offre la possibilité à un demandeur d'emploi de découvrir un métier ou un secteur grâce à un stage de plusieurs jours. Enfin, des aides forfaitaires peuvent être versées dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation signés pour des jeunes entre 18 et 30 ans. « *Par exemple, si une entreprise embauche un demandeur d'emploi inscrit depuis plus de 12 mois à Pôle emploi et âgé de 30 ans minimum, une aide forfaitaire de 8 000 € peut être mobilisée pour un contrat de professionnalisation* » Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi.

Le volontariat territorial en entreprise

Le VTE (Volontariat territorial en entreprise) a été mis en place par Bpifrance au nom de l'État. Il permet d'accompagner les PME-ETI (Petites et moyennes entreprises - entreprises de taille intermédiaire industrielles). Le dispositif permet de recruter des candidats possédant au moins un bac+2, pour une durée minimum d'un an en CDD ou en alternance. L'objectif est de permettre l'accès des jeunes diplômés à des postes à responsabilité. Les aides de l'État sont de 4 000 € par VTE dans les territoires d'industrie, ce qui est le cas de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Cette aide de l'État peut être cumulée avec une aide de la région Pays de

Loire de 4 000 €. Pour les VTE dit « verts », c'est-à-dire des postes en lien avec la transition écologique, les subventions de l'État et de la Région peuvent aller jusqu'à 16 000 €.

Les mesures régionales sur le Parcours emploi tutorat

La Région Pays de la Loire a mis en place le Parcours Emploi Tutorat dans le but d'accompagner la reprise économique et de favoriser l'emploi. Le Parcours Emploi Tutorat et le Parcours Emploi Tutorat + concernent les entreprises ligériennes de moins de 300 salariés, en apportant un appui financier à la formation du tuteur pour accompagner le recrutement d'un salarié en CDI. Les personnes embauchées doivent être issues de publics éloignés de l'emploi. Le dispositif Accompagnement vers le tutorat soutient les entreprises ligériennes avec pour objectif de financer des parcours de formation au bénéfice des tuteurs ou des formateurs en entreprises qui interviennent sur des actions de formation en situation de travail (AFEST) ou via des dispositifs d'intégration dans des

Contact

- 02 43 77 20 60
- emploi.social@cc-valdesarthe.fr

entreprises.

En savoir + en ligne



www.pole-emploi.fr

www.emploi.vte-france.fr

www.paysdelaloire.fr/les-aides

BRÈVES

RÉSERVES FONCIÈRES

La Communauté de communes du Val de Sarthe dispose de réserves foncières pour accompagner l'installation et le développement d'entreprises. Deux parcelles sont ainsi disponibles sur la zone d'activités du Val de l'Aune à Roézé-sur-Sarthe : l'une de 4903 m², l'autre de 3274 m². Un terrain est également disponible à Mézeray pour une surface de 3337 m². À ce jour, tous les terrains du Parc des Noës à Spay sont réservés. Des réflexions sont en cours pour l'aménagement de nouveaux espaces d'activités. À suivre.





NE JETEZ PAS DE
CIGARETTES DANS
LA NATURE...

LES MÉGÔTS
SONT TRÈS
POLLUANTS !

L'INFO EN +

- 35 milliards de mégots sont jetés chaque jour en France. 40% échouent dans la nature.
- Un seul mégot de cigarette avec filtre peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.
- Les mégots sont les débris les plus ramassés sur les plages dans le monde.

PROJET DE TERRITOIRE

Une vision commune pour une nouvelle ambition

Après plusieurs mois de réflexions et de concertations, la Communauté de communes du Val de Sarthe a adopté son projet de territoire lors du Conseil communautaire du jeudi 17 mars 2022. Véritable feuille de route pour les prochaines années, il pose la stratégie globale de développement du Val de Sarthe à horizon 2040.

Engagée dans l'élaboration de son projet de territoire depuis octobre 2020, la Communauté de communes du Val de Sarthe vient de franchir une étape décisive, en fixant un cap collectif pour l'avenir du territoire et de ses seize communes. « Ce projet traduit une vision stratégique et va guider notre action publique sur l'ensemble du territoire dans un contexte de transitions écologiques, sociétales et démographiques », confie le Président Emmanuel Franco. Objectif : faire du Val de Sarthe un territoire sobre et autonome, un territoire coopératif et solidaire, un territoire audacieux et créatif.

Le fruit d'un véritable collectif

« Notre défi majeur est de faire évoluer les modes de vie vers davantage de sobriété, ce qui implique un engagement forcément global », précise le Président. Pour co-construire un projet capable de garantir la cohérence et l'efficacité des actions, il a fallu impliquer l'ensemble des acteurs locaux (élus, habitants, acteurs économiques et associatifs...). Avec l'appui du Collège des Transitions Sociétales *, le territoire du Val de Sarthe s'est donc lancé dans une démarche d'élaboration concertée et participative. Entre octobre

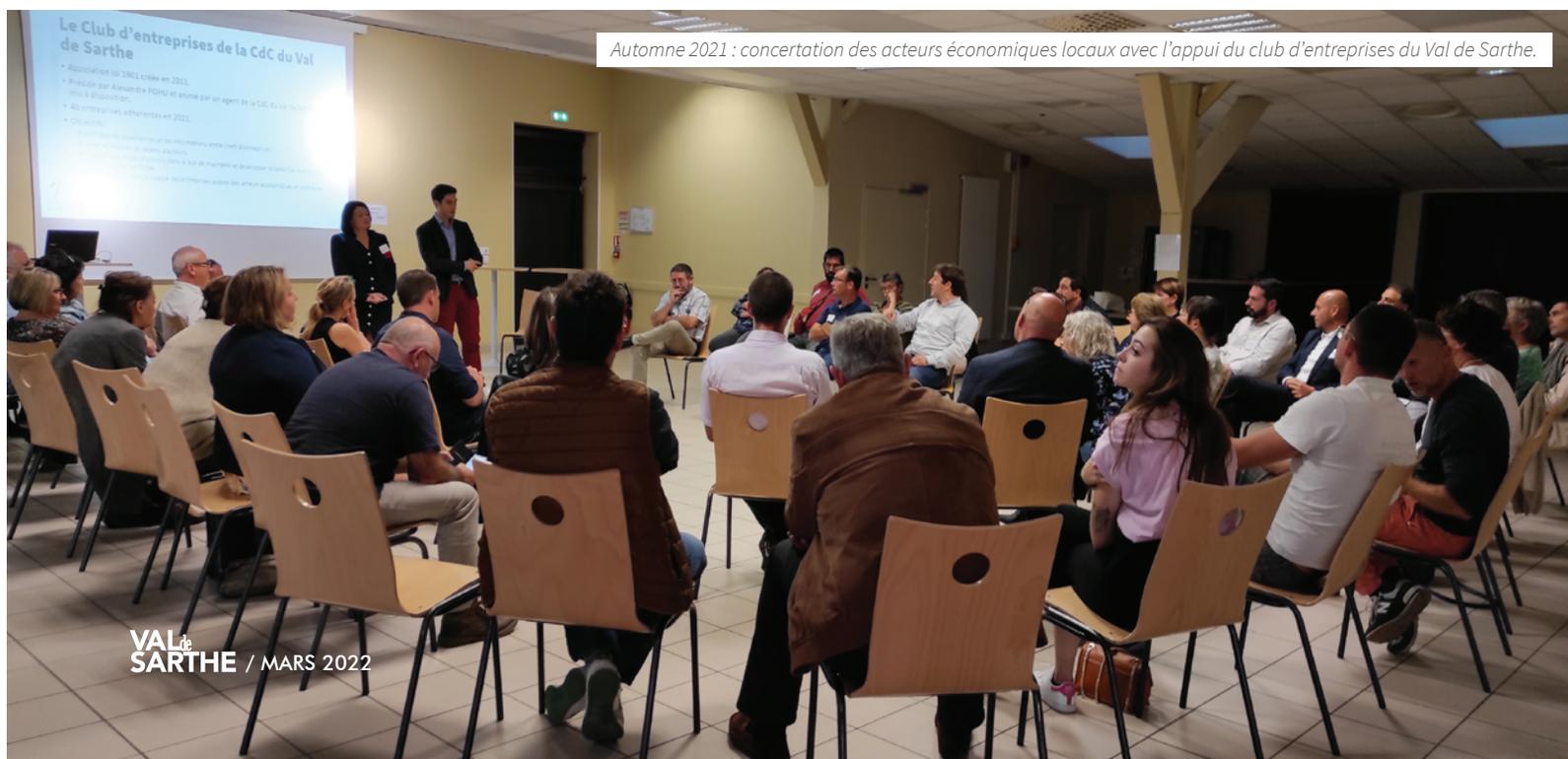
2020 et avril 2021, plusieurs séminaires ont été ainsi organisés avec des élus et des techniciens municipaux et communautaires. Les Communes se sont également réunies pour présenter les projets engagés à leur niveau. « Ces rencontres ont permis d'avoir une vision d'ensemble, de dégager des priorités communes et d'identifier les coopérations possibles », souligne Emmanuel Franco. Ces réflexions ont ensuite été approfondies lors de commissions thématiques de manière à enrichir les orientations, développer les approches transversales et proposer des pistes d'actions. Une consultation bénéfique à plus d'un titre. Outre les échanges et les constats, elle a permis de créer un véritable collectif pour porter le projet, et d'affirmer une volonté partagée de faire ensemble... et avec la société civile.

... et d'une démarche participative

Sollicités entre juillet 2021 et janvier 2022, les habitants, les associations et les acteurs économiques ont apporté leur contribution lors de manifestations locales (festival La Belle-Virée, forums associatifs), sur les marchés hebdomadaires, via le club d'entreprises, etc... Une concertation publique en ligne a

permis en parallèle de recueillir quatre-cents participations. « Nous avons souhaité mobiliser le plus largement possible, au-delà du Conseil communautaire et des commissions intercommunales. Il était indispensable que chacun puisse partager son avis et peser, à son niveau, sur les orientations à prendre », indique Emmanuel Franco. Au total, la concertation publique a enregistré 1 175 participations soit l'équivalent de 5,83% de la population. Cette dynamique participative, qui constitue une expérimentation inédite au sein du territoire, a permis de (re)créer du lien, un dialogue avec les habitants et les forces vives du Val de Sarthe. Une dynamique qui a contribué à enrichir le projet, qui reflète aujourd'hui les attentes et les besoins de celles et ceux qui vivent et agissent sur et pour notre territoire.

* Émanation de l'Institut Mines Télécom Atlantique (ex-École des Mines de Nantes), le Collège des transitions sociétales est un espace-tiers de réflexion et d'action qui réunit une trentaine de partenaires en Pays de la Loire afin d'accompagner la co-construction des projets locaux de transition énergétique.



Automne 2021 : concertation des acteurs économiques locaux avec l'appui du club d'entreprises du Val de Sarthe.

Vers un territoire sobre et résilient

Sobriété et résilience. C'est pour répondre à ces enjeux forts que le projet de territoire a défini trois ambitions : favoriser l'autonomie du territoire, renforcer son attractivité, poursuivre la dynamique participative pour encourager l'esprit de co-construction.



Les mobilités douces : un fort enjeu du projet de territoire.

Évoluer, se resituer, se rassembler. Au travers d'un plan d'actions concrets, le projet de territoire s'attachera à suivre ces aspirations. Dans cette perspective et suite aux diverses réflexions menées, plusieurs priorités ont été retenues : la mobilité, le logement, l'alimentation responsable et de proximité, l'accès à des services adaptés aux évolutions et au renouvellement de la population et la transition écologique. Les enjeux identifiés suite à la concertation publique rejoignent ces priorités. « Sur l'ensemble de la consultation, ce qui ressort en premier c'est le souhait de voir se développer des infrastructures de transports doux et de favoriser les circuits courts » indique Aurélie Jouin, chargée de mission projet de territoire et contrat Petites Villes de Demain. S'ensuit un autre axe, partagé essentiellement par les habitants et les associations, qui est la redynamisation des centres-bourgs et l'accompagnement des commerces de proximité. Et enfin, le développement de manifestations culturelles, des transports en commun, la rénovation énergétique de l'habitat et le ré-emploi.

Faire ensemble

La volonté est d'accompagner et de mener à bien ce projet en favorisant

la complémentarité entre l'action publique communale et intercommunale. Par ailleurs, « notre objectif est de garantir l'équité entre les Communes, dans le respect du rôle, des compétences et des prérogatives de chacune », souligne le Président Emmanuel Franco. Quant à l'ambition globale du projet de territoire, elle s'articule autour d'une valeur forte : le faire ensemble. Ainsi, « le déploiement de la stratégie s'appuiera sur un travail de coopération entre les Communes. Nous prendrons en compte toute participation active basée sur l'intelligence collective dans un souci de résilience et d'évolution des modes de vie », confie-t-il. C'est sur cette base que trois axes stratégiques ont été dégagés et validés par les élus communautaires en novembre 2021. Ces axes et leurs ambitions se déclinent ainsi : vers un territoire plus sobre qui favorise l'autonomie pour faire évoluer les modes de vie en matière de mobilité, d'alimentation, d'habitat et de manière générale de production et de consommation ; vers un territoire de coopérations démocratiques, solidaires et conviviales qui facilite l'accès aux services publics ; vers un territoire créatif et contributif qui affirme son identité et veut promouvoir une attractivité choisie (qualité de vie, savoir-faire, atouts...). Afin de concrétiser

les objectifs fixés, trois premières actions, également votées en Conseil communautaire le 17 mars, vont être lancées prochainement. Une première concernera la mise en œuvre d'une nouvelle méthodologie de travail autour du déploiement d'un axe de mobilités douces et la seconde la réalisation d'un équipement communautaire sobre et innovant à savoir la piscine. Enfin une troisième action contribuera à amplifier la dynamique participative en rendant les habitants acteurs du territoire.

Le Projet de Territoire invité du festival de la Belle Virée

Le Projet de Territoire s'invite les 22, 23 et 24 juillet sur le festival de la Belle Virée. Lors de cette édition 2022, plusieurs aspects du projet seront mis en lumière notamment sur les axes prioritaires comme l'alimentation, l'éducation enfance/jeunesse, l'éducation à l'environnement et au développement durable. L'occasion pour les habitants du Val de Sarthe de mieux connaître les atouts/ressources du territoire autour d'un événement festif, et d'encourager la consommation locale. À noter : un appel à bénévoles est lancé (cf. page 7 de votre magazine).

ZOOM



Contrat d'Objectif Territorial

Le projet de territoire sera accompagné par le Contrat d'Objectif Territorial (COT) signé avec l'ADEME le 29 novembre 2021. Une première en Sarthe ! Le COT est un contrat de 4 ans (dont 18 mois maximum consacrés à la réalisation d'un diagnostic territorial, la mise en place d'une gouvernance, l'élaboration d'un plan d'actions et 30 mois pour sa mise en œuvre). À travers le COT, la Communauté de communes du Val de Sarthe souhaite faciliter et accélérer la mise en œuvre des actions en faveur de la transition écologique, notamment sur les sujets d'économie circulaire, de climat, d'air et d'énergie.

« Ne reste pas dans l'ombre », une opération portée par Inalta et la Mission Locale

En 2019, l'association Inalta, la Mission Locale, TARMAC et ADAPT * ont répondu conjointement à un appel à projet national pour accompagner les jeunes de 16 à 29 ans : « les Invisibles ». Ils ont été de nouveau retenus pour la période 2021-2023. Tour d'horizon des actions envisagées.

Pour 2021-2023, la Mission Locale de l'agglomération Mancelle et l'association Inalta développeront plusieurs actions dans le cadre de l'opération nationale « les Invisibles ». L'objectif ? Aller à la rencontre des jeunes âgés de 16 à 29 ans, sans emploi, sans formation, et qui ne sont pas scolarisés. « Le dispositif est porté par nos partenaires de Inalta, une association qui a notamment des compétences pour réaliser du

travail de rue » explique Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. Elle ajoute : « un éducateur de rue était déjà intervenu sur le territoire communautaire en 2020. Ils seront cette fois-ci deux pour intervenir sur quatre Communautés de communes. »

« Ne reste pas dans l'ombre »

Rebaptisé « Ne reste pas dans l'ombre », le projet se déclinera sous différentes

formes. « Les éducateurs iront à la rencontre des jeunes dans les espaces publics, équipés d'un véhicule adapté qui offre la possibilité de réaliser des entretiens en proximité des lieux de vie » décrit Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi. Ce travail, qui peut mobiliser d'autres partenaires, des élus et des acteurs du territoire, permet aussi de repérer des situations d'isolement et de non activité. La mission d'Inalta et de la Mission Locale, en collaboration avec TARMAC et ADAPT, est de remobiliser les jeunes par des activités de loisirs, des chantiers, des stages en entreprises, d'offrir un accompagnement pour passer le permis de conduire ou encore pour accéder à un emploi ou à une formation. « C'est un véritable travail de fourmi qui réclame une grande coopération entre les différents intervenants » souligne Marie-Françoise Daveau.

* TARMAC et ADAPT sont des associations d'aide aux personnes précaires et/ou handicapées.



David Gavaret et Julie Rocheteau, deux éducateurs de terrain.

Contact

• David Gavaret
david.gavaret@inalta.fr
• Julie Rocheteau
julie.rocheteau@inalta.fr
06 19 82 95 48

BRÈVES

L'ORIENTIBUS FAIT HALTE À LA SUZE-SUR-SARTHE

Mis en place par le Conseil régional, les Orientibus ont pour vocation d'aider les jeunes dans leurs projets d'orientation, de reprise de formation, ou encore pour chercher des contrats d'alternance. Le bus sera présent à La Suze-sur-Sarthe les 06 et 07 avril 2022. Une quinzaine de jeunes peuvent être accueillis. Sur place, des casques de réalité virtuelle et des consoles pour travailler sur ses choix d'orientation. Plusieurs stands seront présents : la Mission Locale, Pôle Emploi, le service Emploi du Val de Sarthe, l'Union des Industries Métallurgie Sarthe, Carbur'Pera (voir article ci-contre). À noter par ailleurs que le service Jeunesse du Val de Sarthe proposera des animations et des jeux. Plusieurs créneaux horaires sont déjà réservés par le collège de La Suze-sur-Sarthe les 06 avril au matin et 07 avril après-midi, mais l'Orientibus reste ouvert à tous les publics de 14h00 à 18h00 pendant les deux jours.

Inscription obligatoire : emploi.social@cc-valdesarthe.fr / 02 43 83 51 12.



JEUNESSE

Carbur'Péra : aides à la mobilité et à l'emploi

Carbur'Péra propose plusieurs services d'aides à la mobilité en Sarthe, notamment de la location de véhicule et une formation à la conduite des deux roues. L'association assure des permanences chaque dernier mardi du mois au service Emploi du Val de Sarthe.



La mobilité : un atout majeur pour trouver un emploi.

Carbur'Emploi et Pera ont fusionné en 2017 pour créer Carbur'Péra. Depuis 2019, l'association est devenue une plateforme de mobilité. Son objectif est d'aider et d'accompagner le public sur les questions de mobilité dans tout le Département de la Sarthe. Carbur'Péra propose des locations de véhicules, des formations et des ateliers à l'éducation routière. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, les demandeurs d'emploi, notamment en situation de handicap, ainsi que les personnes en insertion professionnelle et sociale peuvent prétendre à ces aides. « Des permanences sont effectuées chaque dernier mardi du mois dans

nos locaux pour accueillir les personnes intéressées » annonce Marie-Françoise Daveau, responsable du service emploi du Val de Sarthe.

La location solidaire de véhicules

La location solidaire permet au bénéficiaire de se rendre sur le lieu de travail, de formation et de stage. La réservation d'un véhicule est programmée sur prescription avec la Mission Locale, le Pôle Emploi, Cap emploi ou encore le FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire). La durée de location est de trois mois maximum, selon le public. L'asso-

ciation loue des vélos, des vélos à assistance électrique, des cyclomoteurs, des scooters et des voitures. Les prix varient selon le profil du bénéficiaire. Le garage solidaire support propose en outre la réparation et la vente de véhicules.

Éducation routière

Par ailleurs, Carbur'Péra met en place des formations et des ateliers à l'éducation routière : apprentissage de la conduite à vélo ou en cyclomoteur, formation théorique et pratique sur l'usage des deux roues (vélo et scooter), prévention routière avec des rencontres à thème comme l'alcool, la drogue ou la vitesse, préparation à l'examen de l'Attestation de Sécurité Routière (ASR) et du code de la route. L'association offre également la possibilité de passer le permis AM deux roues pour 125 € sous certaines conditions. Les ateliers et formations se déroulent à Arnage. L'éducation à la sécurité pouvant être amorcée dès le plus jeune âge, des scolaires sont accueillis lors des actions de sensibilisation.

Contact

02 43 72 85 71

• Du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 14h à 18h à l'Espace emploi.

• Permanence le 06 avril de 14h à 18h au gymnase de La Suze-sur-

En savoir + en ligne



www.carburpera.wixsite.com/carburpera

BRÈVES

LES POINTS JEUNES DU VAL DE SARTHE

Ouverts aux 11-17 ans, cinq Points Jeunes sont disponibles en Val de Sarthe : "Le Quaidézado" à Cérans-Foulletourte, "Le Squat'Ados" à Fercé-sur-Sarthe, "Le Kétanou" à Louplande, "Le Repère" à Roëzé-sur-Sarthe (sites portés par la Communauté de communes), et "La Coulée Douce" à La Suze-sur-Sarthe (site associatif). Mathieu Guillaudeau, responsable du service Jeunesse, rappelle que « l'accueil dans les Points Jeunes communautaires est assuré pendant les périodes scolaires les mercredis et samedis de 14h00 à 18h00, et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h30 à 18h00 ». Le service Jeunesse propose en outre des sorties thématiques et des séjours durant l'été.



PÔLE MÉTROPOLITAIN LE MANS SARTHE

Mobilités : le Val de Sarthe transfère la compétence au Pôle Métropolitain

Situé dans le bassin de mobilité du Mans Centre Sarthe défini par la Région des Pays de la Loire (cf. carte ci-dessous), le Val de Sarthe a choisi de gérer la compétence « mobilité » avec ses territoires voisins dans le cadre du Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe. Décryptage.

« **L**e Pôle Métropolitain Le Mans Sarthe a modifié ses statuts à la fin de l'année dernière afin de pouvoir exercer la compétence "organisation de la mobilité" » annonce le Président Emmanuel Franco, par ailleurs Vice-président du Pôle en charge des mobilités. Il précise : « cela permettra aux Communautés de communes membres de travailler de façon collective et cohérente sur cette compétence assez lourde dont elles ont hérité en partenariat - avec les Régions - dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités de 2019 (LOM). » La Communauté de communes du Val de Sarthe a choisi de transférer la compétence lors du Conseil de février dernier.

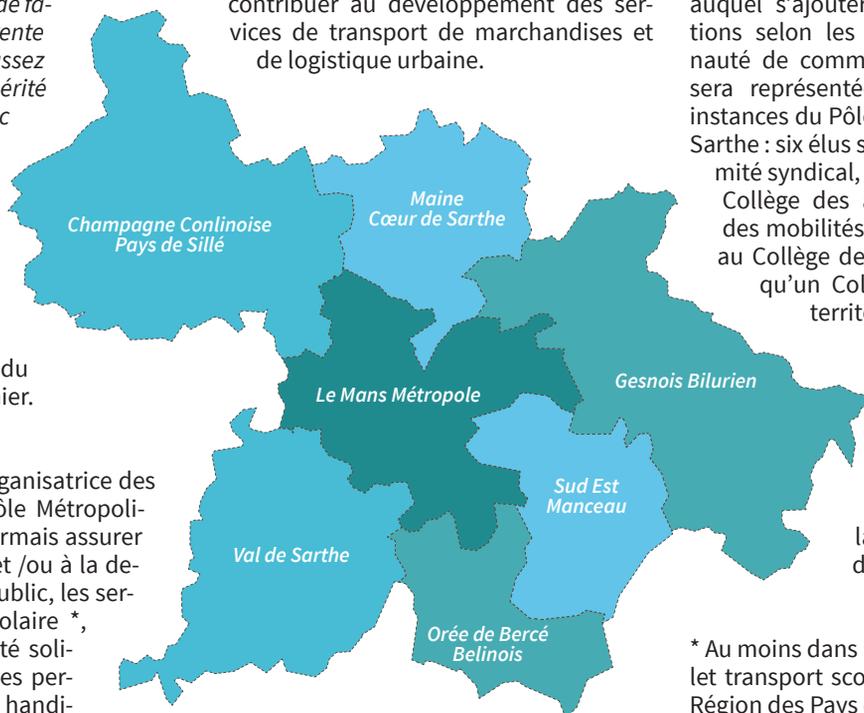
Les missions

En tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), le Pôle Métropolitain pourra donc désormais assurer les services réguliers et/ou à la demande de transport public, les services de transport scolaire *, les services de mobilité solidaire (à destination des personnes précaires et/ou handi-

capées), ainsi que les services relatifs aux mobilités actives et aux usages partagés de véhicules. Il pourra en outre proposer des services de conseil et d'accompagnement auprès des différents acteurs et usagers (employeurs, gestionnaires d'activités générant des déplacements importants logistique). Si le besoin s'en faisait sentir, le Pôle pourrait par ailleurs contribuer au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine.

Financement et représentation

Le Syndicat sera financé par les recettes voyageurs, le versement mobilité effectué par les employeurs publics et privés de plus de dix salariés (ex versement transport), et les contributions des Communautés membres (montant forfaitaire fixé annuellement en euros par habitant, auquel s'ajouteront d'autres participations selon les missions). La Communauté de communes du Val de Sarthe sera représentée dans les différentes instances du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe : six élus sur quarante-trois au Comité syndical, trois élus sur dix-huit au Collège des autorités organisatrices des mobilités, deux élus sur quatorze au Collège de l'auto-partage. À noter qu'un Collège des Maires et des territoires sera également mis en place, composé des Maires, des Présidents des Communautés, de l'exécutif syndical, des représentants du Département de la Sarthe et de la Région des Pays de la Loire.



* Au moins dans un premier temps, le volet transport scolaire restera géré par la Région des Pays de la Loire.

BRÈVES

ENQUÊTE EN LIGNE SUR LES MOBILITÉS

Du 1^{er} avril au 15 mai 2022, le Pays Vallée de la Sarthe propose une enquête en ligne sur les mobilités à l'échelle de ses trois Communautés de communes membres (La Belle Nature (ex Loué Brûlon Noyen), Pays Sabolien et Val de Sarthe). Pour y participer, rendez-vous à partir du 1^{er} avril à www.sedeplaceraupays.fr ou scannez le QR-code ci contre.



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE DÉPARTEMENTAL POUR LE VAL DE SARTHE

Dans le cadre du déploiement de l'Internet très haut débit dans la Sarthe, le Département a prévu la création de 30 postes de conseillers numériques intervenant sur les territoires des Communauté de communes. Ils ont pour mission d'accompagner les personnes éloignées de l'usage du numérique et de les aider à devenir autonomes avec les outils utiles au quotidien, d'organiser des ateliers d'initiation pour apprendre à échanger avec ses proches à distance, ouvrir son espace personnel à la CAF, à la CPAM ou encore suivre la scolarité de ses enfants en ligne. Pour le Val de Sarthe, la référente des actions collectives est Coralie Hamel.

Contact : coralie.hamel@sarthe.fr / 06 66 41 31 66.

CULTURE

Le Musée se met à table !

Le Musée de la faïence et de la céramique propose sa nouvelle saison culturelle autour des Arts de la table. Des animations, expositions, ateliers, rencontres et échanges, pauses musicales et démonstrations sont programmées, avec en point d'orgue l'exposition majeure « Tour de table » à partir du 18 juin 2022.



L'exposition « Tour de table » dicte cette saison 2022-2023. « Tour de table » est l'œuvre d'un co-commissariat mené entre le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe et Mathias Courthet, conseiller artistique. « L'exposition invitera les visiteurs à dialoguer entre les artistes, les collections de faïences, les époques, les techniques ou encore les productions artistiques. Ce sera l'occasion pour le public de (re)-découvrir le Musée » développe Philippe Bergues, Vice-président chargé de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. Rappelons que les arts de la table vont au-delà de la simple gastronomie française, qui est d'ailleurs inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO. La table est également un moment de partage, de convivialité et un art de vivre qui est ancré dans notre patrimoine. « Tour de table » est donc le fil rouge des événements qui se dérouleront dans la programmation du Musée. Céline Moron, responsable du Musée, précise notamment que « les arts de la table se déclineront tout au long de l'année 2022 dans la programmation culturelle, et se poursuivra jusqu'aux Journées du Patrimoine de septembre 2023 ». Cette thématique sera aussi présente lors des différents ateliers proposés.

Du potager à l'assiette

Par ailleurs, le Musée de la faïence et de la céramique, en partenariat avec le collectif Handi-Moi Oui, présentera du mercredi 04 mai au dimanche 05 juin 2022 des créations en céramique déclinant la thématique du potager dans l'assiette. Légumes, fleurs comestibles, fruits... et autres productions du jardin qui sont régulièrement utilisées dans les préparations culinaires.

Les autres événements du programme

Le Musée de la faïence et de la céramique programmera également d'autres événements comme les Journées Européennes de Métiers d'Art 2022 (02 et 03 avril 2022 de 10h00 à 18h00), la Nuit Européenne des musées (samedi 14 mai 2022 de 18h00 à 22h00) ou encore « La Classe, l'œuvre », une exposition qui se tiendra en mai 2022. Toutes ces rencontres, en amont de l'exposition majeure, inviterons les artisans à s'approprier cette thématique des Arts de la table.

En savoir + en ligne 

www.musee.faience.fr

BRÈVES

NOUVELLE SAISON ARTISTIQUE AUX ESQUISSES

Situé à Malicorne-sur-Sarthe, L'atelier des créateurs Les Esquisses, ouvre à nouveau ses portes aux artistes ! Pour cette saison 2022, une dizaine d'artistes seront présents entre avril et septembre. Les premiers artistes arrivent dès le 04 avril, venez les rencontrer !

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Depuis février 2022, sept bénévoles ont intégré les coulisses du Musée de la faïence et de la céramique, Musée de France, pour soutenir les opérations autour des œuvres (le marquage, la prise de vue, la gestion de données). Ainsi, les bénévoles tels que Brigitte Chevalier, Catherine Bobet et Philippe Lienart viennent régulièrement : Brigitte Chevalier classe les documents administratifs en lien avec les œuvres avant de les intégrer dans le logiciel du Musée, Catherine Bobet, ayant une fibre artistique, procède au marquage des collections Musée de France, en détaillant avec une couche de vernis, un numéro d'inventaire et une autre couche de vernis, Philippe Lienart, photographe amateur, photographie les œuvres sous six angles différents. « Cette prise de vue permet d'identifier les pièces pour pouvoir ensuite les modéliser en 3D, les répertorier, veiller à leur évolution, les reproduire », développe-t-il. Ce qu'aime plus particulièrement ces « récolteurs », c'est l'investissement dans un art local et créatif. Ils sont rejoints par d'autres bénévoles en fonction de leur disponibilité. La Communauté de communes remercie chaleureusement ces habitants qui s'investissent dans la vie de leur territoire. Si vous souhaitez participer à ces opérations, n'hésitez pas à vous manifester auprès du Musée ! Contact : conservation.faience@communes-malicornes-sarthe.fr



La sélection de la rédac'



N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page FaceBook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

MARS

! Exposition « Le chemin des esprits » de Hélène Loussier

> 19 MARS AU 22 MAI
Musée de la faïence et de la céramique

L'artiste cherche à montrer toute la bienveillance des Petits Esprits, ces êtres sauvages qui nous entourent...

! Exposition « Déferlement » de Rose Lemeunier

> 20 MARS AU 30 AVRIL
Centre d'art de l'île Moulinsart

Vernissage de l'exposition le dimanche 20 mars à 11h.

AVRIL

! Journée vannerie

> 02 AVRIL DE 10H À 17H30
île Moulinsart

Journée découverte du panier zarzo.

! Journées Européennes des Métiers d'Art

> 02 ET 03 AVRIL
Musée de la faïence et de la céramique

Dans le cadre de l'événement national, ateliers, démonstrations, parcours de visite, en co-production avec les acteurs des métiers d'art du territoire et la Commune.

! Ouvertures

> 13 AVRIL À 14H
île Moulinsart

Ouverture du Moulin Cyprien, de la Boutique du Moulin et du Centre d'art.

! Atelier cuisine

> 20 AVRIL À 15H À 17H
île Moulinsart

Atelier parent-enfant pour cuisiner bio, simple et pas cher !



MAI

! Atelier cuisson au feu de bois

> 01 MAI À 11H30
île Moulinsart
Pains et bourdons cuits au four à bois avec l'association AM2F.

! Exposition « J'hais peur » de Marion Plumet

> 01 MAI AU 19 JUIN
Centre d'art de l'île Moulinsart

Vernissage de l'exposition le dimanche 01 mai à 16h dans le cadre de « Partir en île », le lancement de la saison.

! Exposition « Du potager à l'assiette »

> 03 MAI AU 05 JUIN
Musée de la faïence et de la céramique

Vernissage de l'exposition le dimanche 05 juin à 15h. En partenariat avec l'association Handi Moi Oui.

! La nuit des musées

> 14 MAI DE 18H À 20H
Musée de la faïence et de la céramique

Dans le cadre de l'événement national, présentation du projet d'élèves « La classe l'œuvre », performance musicale de Nadia Simon et vente de pâtisseries par le salon Arthé de Malicorne.

! « Gros plan(t) sur le potager »

> 15 MAI DE 10H À 18H
île Moulinsart

Journée découverte et gourmande autour des plantes, du potager et des objets de décoration.

! Journée botanique

> 18 MAI DE 14H30 À 16H30
île Moulinsart

À la découverte des plantes sauvages.

! Exposition « Lieux communs »

> 20 MAI AU 12 JUIN
Musée de la faïence et de la céramique

Exposition temporaire.

! Journée pêche

> 21 MAI DE 14H30 À 16H30
île Moulinsart

Initiation parent-enfant à la pêche.

! Journée « Au four et au Moulin »

> 22 MAI DE 10H À 17H
île Moulinsart

Cours de cuisine et four ouvert à tous.

! Soirée pizza

> 28 MAI À 18H30
île Moulinsart
Pizzas cuites au four à bois avec l'association AM2F.

! Journée Qi Gong

> 08 JUIN DE 14H30 À 16H30
île Moulinsart

Découverte en plein air du Qi Gong.

! Exposition « Tour de table ! »

> 18 JUIN AU 19 SEPTEMBRE (2023)
Musée de la faïence et de la céramique

Exposition majeure autour des arts de la table.

Vernissage de l'exposition le vendredi 17 juin à 18h.



! «Opus»

> 19 JUIN DE 10H À 18H
île Moulinsart

Créations et performances artistiques.

! Exposition hors les murs

> 24 JUIN AU 30 OCTOBRE
Musée de la faïence et de la céramique

Exposition au centre du Fonds International d'Art Actuel au Mans.

JUIN

ZOOM SUR...

Événement

! « Partir en île » lancement de saison

> 01 MAI À 14H30 À 18H30
île Moulinsart

Lancement de la saison de l'île Moulinsart avec de nombreuses animations : ateliers cuisine et pain, atelier « mains dans la terre », ludothèque, présentation de produits locaux à la boutique, initiation à la pêche, rencontre avec l'artiste Marion Plumet, mini-concert... une programmation alléchante !



CULTURE

Les basketteuses de Guécélard prennent de la hauteur

Après avoir remporté 10 matchs sur 10, les basketteuses U15 (moins de 15 ans) du club de Guécélard évoluent en Régional pour la seconde partie du championnat. Une performance qui vient récompenser un groupe uni et qui ne manque pas d'ambition.

L'équipe féminine U15 du Basket-Ball Club de Guécélard est composée de dix joueuses âgées de 14 ou 15 ans (huit en première année et deux en deuxième année) : Lola Aubert, Candice Banneville, Clara Benoit, Olivia Bobet, Elsa Fontenneau, Zélie Hardivillier, Clémence Huart, Elzoe Kipulu, Emma Prodhomme et Jade Soupré.

Un début de saison explosif

Les Guécélardaises ont remporté dix victoires sur les dix matchs disputés en début de saison. Pour la seconde partie du championnat, elles se retrouvent donc au niveau Régional. « Toute l'équipe est super contente de cette promotion parce qu'on s'est vraiment battue. Ça n'a pas été facile même si on a finit cette étape avec la meilleure défense et la meilleure attaque » raconte Lola Aubert. Jimmy Aubert, le coach de l'équipe, assure que c'est mérité car les filles sont sérieuses et motivées. En effet, cette récompense est notamment dû aux longs entraînements du groupe. Elles s'exercent tous les lundis, mercredis et vendredis soirs, entre 01h30 et 02h00 par séance. « Nous faisons deux séances de basket par semaine avec le groupe. Nous avons éga-

« Le groupe, c'est dix joueuses, pas seulement un "cinq majeur". Peu importe qui est en jeu ou qui est sur le banc à tel ou tel instant. Nous sommes très soudées et c'est ce qui fait notre force sur le terrain et en dehors. »

lement une séance par semaine avec une autre équipe, pour nous entraîner en opposition réelle » détaille Lola Aubert, avant d'ajouter : « notre équipe s'implique un maximum et se donne à fond à chacun des entraînements ».

Une équipe soudée, une équipe solide

Jimmy Aubert, ainsi que les joueuses de l'équipe, expliquent également que si elles ont remporté autant de victoires, c'est notamment parce que les filles sont proches les unes des autres et qu'elles s'entraident au quotidien. « Nous sommes une équipe soudée, nous nous entendons très bien. On gagne ensemble, on perd ensemble. Et quoi qu'il arrive, même si nous perdons, on essaie de toujours garder le sourire. Pour mieux avancer » conclut Lola Aubert.

- www.guecelardbbc.com
- www.facebook.com/GuecelardBBC



EN SAVOIR +



- Club créé en décembre 1972.
- 10 équipes féminines (U11 à Sénior).
- 11 équipes masculines (U09 à Sénior).
- Mini-basket (à partir de 7 ans).

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Stéphane Gauclin, mobilisé pour la qualité de l'eau

En poste depuis 2018 à la Communauté de communes du Val de Sarthe, Stéphane Gauclin est agent d'exploitation au service Cycle de l'eau. Au quotidien, il veille dans l'ombre sur la distribution de l'eau potable et l'assainissement.

Depuis le transfert « Eau et assainissement » à la Communauté de communes, ces compétences sont gérées en régie par le service Cycle de l'eau, qui compte cinq agents d'exploitation dont Stéphane Gauclin. Il s'assure notamment de la qualité de l'eau potable et du bon fonctionnement du réseau de distribution* qui alimente les 2 500 foyers situés à La Suze-sur-Sarthe et ses alentours *. Son rôle est essentiel pour l'acheminement de l'eau potable jusqu'aux habitations.

Un métier de terrain...

Ses missions sont très variées ainsi que les interventions sur le territoire : usine des eaux basée à Cérans-Foulletourte, château d'eau à La Suze-sur-Sarthe, stations d'épuration à La Suze-sur-Sarthe, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray, Fercé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Souigné-Flacé, Spay et Voivres-lès-Le-Mans. Chaque semaine, Stéphane Gauclin sillonne le Val de Sarthe pour surveiller les systèmes d'assainissement collectif et d'eau potable. Il s'assure aussi de leur entretien préventif et curatif. « Avec mes collègues, nous contrôlons régulièrement les installations et assurons leur maintenance. Nous vérifions la pression et le débit de l'eau dans les tuyaux et l'entretien des pompes. Cela nous permet d'identifier les dysfonctionnements et d'effectuer les réparations nécessaires pour prévenir les pannes, les fuites, les contaminations dans les foyers ou l'environnement », ajoute-t-il. Objectif : offrir aux habitants un service de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées de qualité.

...et de proximité

Les missions dépendent également de l'actualité. Entre les travaux sur la voirie, les périodes où il faut remplacer et relever les compteurs d'eau, les éventuelles fuites ou intempéries..., « le plan de charge peut être bouleversé par divers impératifs. Il faut alors être réactif et savoir s'adapter », précise-t-il. Lorsque cela arrive, en semaine ou lors des astreintes les week-ends et jours fériés, l'agent est

le premier sur le terrain. « Il faut posséder de bonnes capacités d'analyse et de résolution de problèmes pour établir un diagnostic rapide », indique Laurence Bataille, responsable du service Cycle de l'eau. « L'agent d'exploitation est un homme de confiance sur lequel on sait que l'on peut compter quand il y a des interventions d'urgence. » Un homme qui est quotidiennement en contact avec les habitants. En cas de travaux à proximité des réseaux, Stéphane Gauclin et ses collègues sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises (coupure d'eau, manipulation des vannes...) et informent les usagers des éventuels désa-

gréments. « Être en contact avec les habitants est l'un des aspects que j'apprécie le plus dans mon métier, avec le travail en équipe », confie-t-il. « L'eau est incontournable dans un foyer. S'il y a un problème d'alimentation ou de fuite, c'est vers nous que les usagers se tournent. Être à leur écoute, pouvoir leur fournir un service public de qualité fait tout l'intérêt de notre métier ! »

* Dans les autres parties du territoire, les installations sont gérées par des syndicats d'eau, et par un délégataire à Cérans-Foulletourte et à Parigné-le-Pôlin.



C'est grâce à Stéphane Gauclin et à ses collègues que les habitants bénéficient d'une eau potable de qualité.



Informations mises à jour en fonction de la situation sanitaire sur les sites et pages communautaires
www.val-de-sarthe.fr / www.ile-moulinsart.fr / www.musee-faience.fr / www.facebook.com/ccvaldesarthe

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : Cérans-Fouilletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray .
- Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
- Jeudi : Guécéard, Parigné-le-Pôlin, Soulligné-Flacé.
- Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

■ Guécéard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécéard
02 43 23 66 23

Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69

Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69

Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et tous les jours en période de vacances.

Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Fouilletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.

■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Fouilletourte
02 43 87 89 43

■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87

■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92

■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62

■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10

> www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulinsart@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17

> www.musee-faience.fr

Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Fermeture annuelle en janvier.

École de musique

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans

■ La Suze-sur-Sarthe
22, rue Maurice Lochu
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Journées Européennes des Métiers d'Art

02 ET 03 AVRIL 2022

MALICORNE-SUR-SARTHE

DE 10H00 À 18H00

ATELIERS D'INITIATION
DÉMONSTRATION
ANIMATIONS
GRATUIT

NOS
MAINS À
L'UNISSON

